

## RD771 (route Cossé-le-Vivien – Craon et Craon – Renazé)



Vincent Saulnier : « La route est un levier de développement. »

« La route a un avenir, même si elle a un impact environnemental »

Le Conseil départemental vient de se doter d'un nouveau plan routier pour la période 2022-2028. Décryptage avec Vincent Saulnier, vice-président du Département, en charge des territoires.

Photo et extrait de l'article : le Courrier de la Mayenne 14/07/2022

Cette déclaration laisse entendre que le Conseil départemental n'a pas tout à fait tourné la page du monde d'avant alors que l'urgence est bien là.

Le CD 44 ne vient-il pas d'abandonner une vingtaine de projets routiers sur une trentaine, conscient qu'il est de l'impact de ces aménagements sur la biodiversité ?

Marie-Monique ROBIN, journaliste d'investigation, a interrogé dans son livre "La fabrique des pandémies" 62 scientifiques qui ont démontré qu'il y avait un lien indiscutable entre la déforestation, l'**urbanisation**, l'élevage intensif, la globalisation et les maladies émergentes (ainsi que les maladies chroniques) et évidemment la climat. TOUT EST LIÉ !

On ne pourra pas dire qu'on ne savait pas !



## RD771 (route Cossé-le-Vivien – Craon et Craon – Renazé)

Le Conseil départemental envisage ainsi d'aménager la [RD771](#) entre Cossé-le-Vivien et Craon et entre Craon et Renazé. L'idée serait de créer des portions en deux fois deux voies. Une route de transit entre Laval et Saint-Nazaire doit être développée. On invoque le volet économique et la sécurité.

Mais là aussi, la communication n'a pas été à la hauteur, surtout envers les riverains. Résultat : un collectif a été créé !

La FE 53 surveille de près ce projet qui ne lui paraît guère pertinent : des haies et des hectares (300 ?) vont encore disparaître. Et comme la formule magique "**Éviter, Réduire, Compenser**", ressemble trop souvent à un permis de détruire...

Ce projet date d'une vingtaine d'années, à une époque où la problématique du réchauffement climatique n'occupait guère les esprits.



## RD771 (route Cossé-le-Vivien – Craon et Craon – Renazé)

Même si le projet semble bien avancé, un effort a été fait pour informer la population et lui demander son avis. Deux réunions (sous forme d'ateliers) ont été organisées. Sauf que ces réunions étaient programmées le matin ou l'après-midi... Une réunion publique a aussi eu lieu.

En dehors de quelques maires locaux influents, force est de constater qu'ils ne sont guère nombreux dans le territoire à comprendre ce choix, les citoyens étant confrontés à des problèmes plus préoccupants :

- à Craon, par exemple, il n'y a pas un seul dentiste pour 4 500 habitants (sans compter les communes périphériques) ;
- l'hôpital Craon-Renazé a fermé depuis l'été dernier une quarantaine de lits faute de soignants ;
- les Ehpad sont saturés ;
- les entreprises peinent à recruter du personnel ;
- les transporteurs se disent satisfaits de la qualité de la RD771. Ils déplorent au contraire la dangerosité des routes secondaires en directions de Rennes et d'Angers ;
- désenclaver (?) certaines villes, n'est-ce pas isoler encore un peu plus les petites communes ?
- que fait-on pour la transition énergétique ? L'agriculture ? L'eau ?

Certes, ces problèmes ne relèvent pas tous des mêmes compétences et le CD ne peut pas tous les résoudre, mais ces choix ne mériteraient-ils pas un **vrai débat** ?



Image : CD 53